

Tunis, le 20 décembre 2017

**CIRCULAIRE AUX BANQUES ET AUX
INTERMEDIAIRES AGREES N° 2017 - 11**

O B J E T : Mise en circulation d'un nouveau billet de banque de vingt dinars (type 2017).

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE,

Vu la loi n° 2016-35 du 25 avril 2016 portant statuts de la Banque Centrale de Tunisie et notamment ses articles 13, 14, 15 et 63 al.3 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie en date du 1^{er} février 2017 décidant la création et l'émission d'un nouveau billet de banque de vingt dinars (type 2017);

D E C I D E :

Article premier : La Banque Centrale de Tunisie mettra en circulation, à compter du 21 décembre 2017, un nouveau billet de banque tunisien de vingt dinars (type 2017) ayant cours légal et pouvoir libératoire.

Article 2: Le billet de banque prévu à l'article 1^{er} de la présente circulaire contient les caractéristiques principales suivantes :

Dimensions : 153 mm x 76 mm.

Couleur dominante : le rouge.

RECTO

1) Avec impression en taille douce :

- Portrait du martyr «FARHAT HACHED» (1914-1952) ;
- En haut, le texte «Banque Centrale de Tunisie» en arabe et au-dessous la valeur du billet en toutes lettres en arabe ;
- Au milieu, à gauche du portrait, le nombre «20» figure en grand format et en bas, la date d'émission «25-7-2017»;
- En bas, sur les bords inférieurs droit et gauche, trois traits horizontaux pour les malvoyants sont aisément reconnaissables au toucher.

2) Avec impression Offset :

- Des motifs floraux et des éléments d'arabesque figurent de manière stylisée sur l'arrière – plan du billet;
- Le nombre «20» figure dans le coin supérieur droit.

3) Vernissage post-impression:

Une couche de vernis protège les deux faces du billet contre la salissure et les matières grasses.

4) Les numéros de série et d'ordre du billet sont composés de sept chiffres et figurent en bas à droite et en haut à gauche.

5) En bas, à droite, les signatures du Gouverneur de la Banque et du Vice-Gouverneur.

VERSO

- En haut, le texte suivant en français : «Banque Centrale de Tunisie» ;
- A droite, une vue rapprochée et partielle de l'amphithéâtre d'El Jem, au centre une vue panoramique de ce monument et en bas, au premier plan, un chapiteau corinthien du même monument ;
- Des motifs en arabesque figurent de manière stylisée sur l'arrière-plan du billet ;
- En bas à gauche, la valeur nominale du billet «VINGT DINARS» en toutes lettres françaises ;

- En haut à droite, le texte «20 Dinars» en arabe et à gauche, en haut le nombre «20» et en bas, le nombre «20» avec le texte «VINGT DINARS».

ELEMENTS DE SECURITE

1) Au recto et outre l'impression en taille douce :

- Filigrane : situé à droite du billet, il représente le portrait de «Farhat Hached» et au-dessous à droite, le nombre «20» qui apparaissent nettement lorsqu'on regarde le billet à travers la lumière ;
- Fil de sécurité à fenêtres «RAPID®» : fil tridimensionnel de largeur 4,5 mm, placé à droite du portrait parallèlement à la largeur du billet, apparaît de façon discontinue. Vu à travers la lumière, ce fil est perceptible en continu. Lorsqu'on incline le billet de haut en bas, un effet optique se produit avec l'apparition du nombre «20» et d'un mouvement dynamique de barres sur un fond tridimensionnel ;
- Elément «SparkLive» : Un cercle situé dans le coin supérieur gauche contenant le nombre «20» à son milieu et dont la couleur vire de l'or au vert selon l'angle de vue. Cet élément présente un effet tournoyant faisant apparaître, selon l'angle de vue, un ou deux anneaux en mouvement autour d'un axe central sur un fond tridimensionnel.
- Micro-lettres : impression en micro-lettres du texte «VINGT DINARS» au-dessous du portrait et dans divers endroits sur les quatre bords du billet ;

2) Au verso

- Couchage iridescent : une bande réfléchissante, de couleur or, placée dans la partie droite du billet et contenant, dans le sens vertical, une série du nombre «20». Cette bande est particulièrement visible sous certains angles et selon l'inclinaison du billet ;
- Micro-lettres : impression en micro-lettres des textes suivants :
 - l'inscription «VINGT DINARS» sur les bords droit et gauche du billet ;

- le texte «L'AMPHITHEATRE D'EL JEM» inscrit sur le pourtour de l'amphithéâtre situé au milieu du billet ; et
- l'inscription «BANQUE CENTRALE DE TUNISIE» sur une ligne diagonale au- dessous de l'amphithéâtre situé à droite.

RECTO ET VERSO

- De petits cercles dispersés sur les deux faces du billet, en dehors de la zone du filigrane, constituant un dispositif anti-photocopieurs en couleur ; d'autres éléments figurent sur les deux faces du billet constituant un dispositif anti-scanner ;
- Un élément de transvision : Les éléments et couleurs du motif en arabesque situé dans la zone du filigrane en haut au recto et au verso se complètent en regardant le billet à travers la lumière.

REACTION DU BILLET LORSQU'IL EST EXPOSE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS

- Apparition sur les deux faces du billet, de fibres fluorescentes de couleurs rouge, bleue, verte et jaune ;
- Apparition au recto , en haut à gauche , d'une forme géométrique fluorescente , de couleur verte , contenant le nombre «20» et au-dessus ce nombre apparaît en vert ; en bas à gauche, un motif floral fluorescent apparaît en vert contenant le nombre «20» en rouge ;
- Le numéro de série et d'ordre du billet, situé en haut à gauche, prend une couleur fluorescente verte ;

Article 3 : Le billet de vingt dinars (type 2017), circulera concurremment avec les autres billets et pièces actuellement en circulation.

/_E GOUVERNEUR,

Chédly AYARI